

Mini-conférence

Révision des barèmes d'indemnisation des pertes indirectes de prédation

Claude Font – FNO

Maxime Marois – Idele

Bertrand Bouffartigue – Races de France





- ## Contexte





Méthodologie

① Analyse des performances techniques de 46 fermes (OV+OL) de référence (Inosys réseaux d'Élevage)

→ déterminer des fourchettes de dégradation pour les indicateurs d'élevage :

Perturbation de la reproduction

- Diminution du taux de mise-bas (jusqu'à une **baisse de -30%**)
- Augmentation de la mortalité des agneaux (**+18%**)

Dégradation de la qualité génétique

- Augmentation du renouvellement (**+31%**)
- et / ou diminution des réformes (**jusqu'à -15%**)

② 36 enquêtes de terrain

→ prise en compte de différents contextes :
d'élevage,
de prédation
de pertes occasionnées

③ Simulations économiques sur cas-types

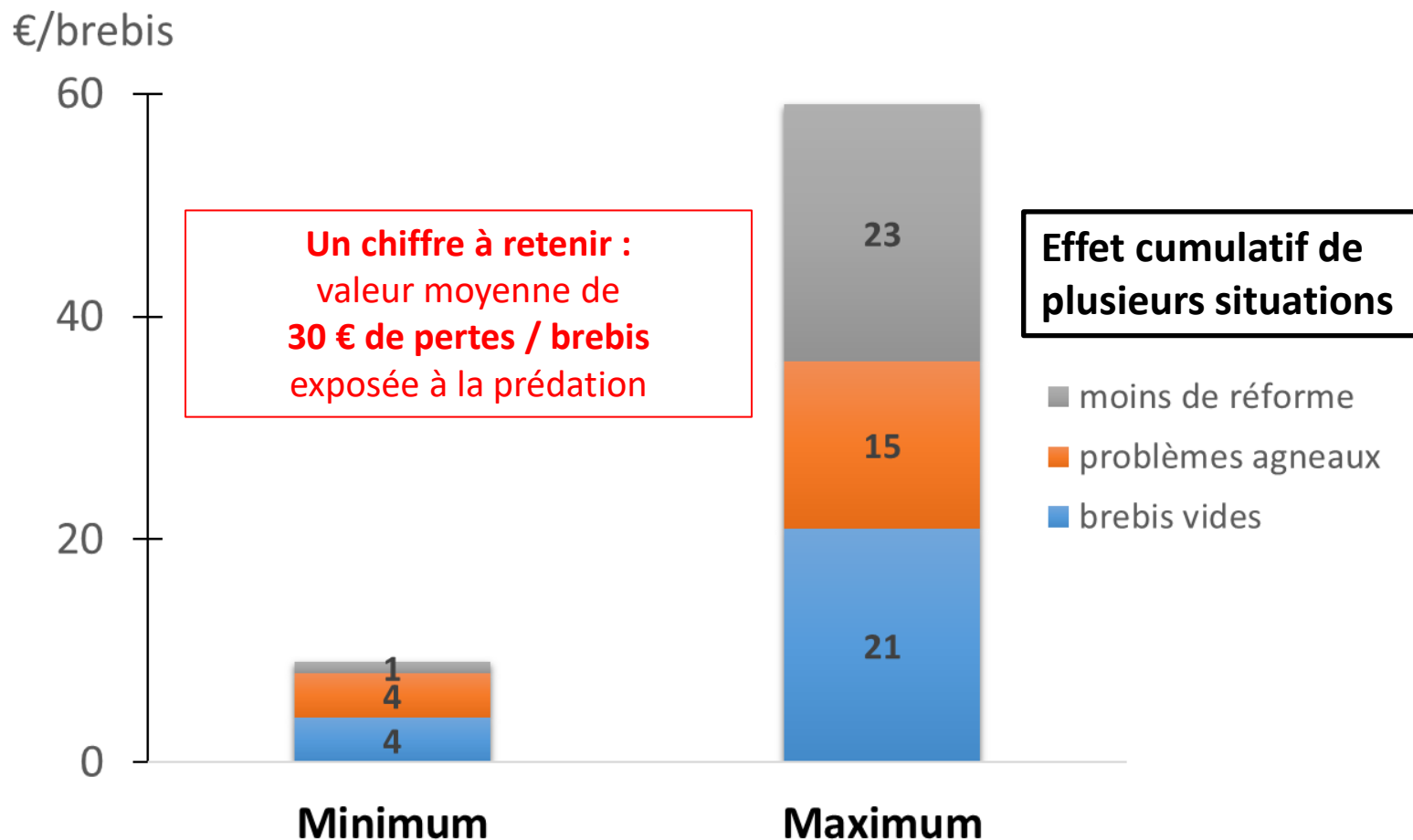
Elaboration de scénarii en lien avec les indicateurs d'élevage dégradés (**4 en ovins viande** et **3 en ovins lait**)

Par exemple, on fait varier le taux de mise-bas de -7,5% à -30% et analyse des conséquences économiques

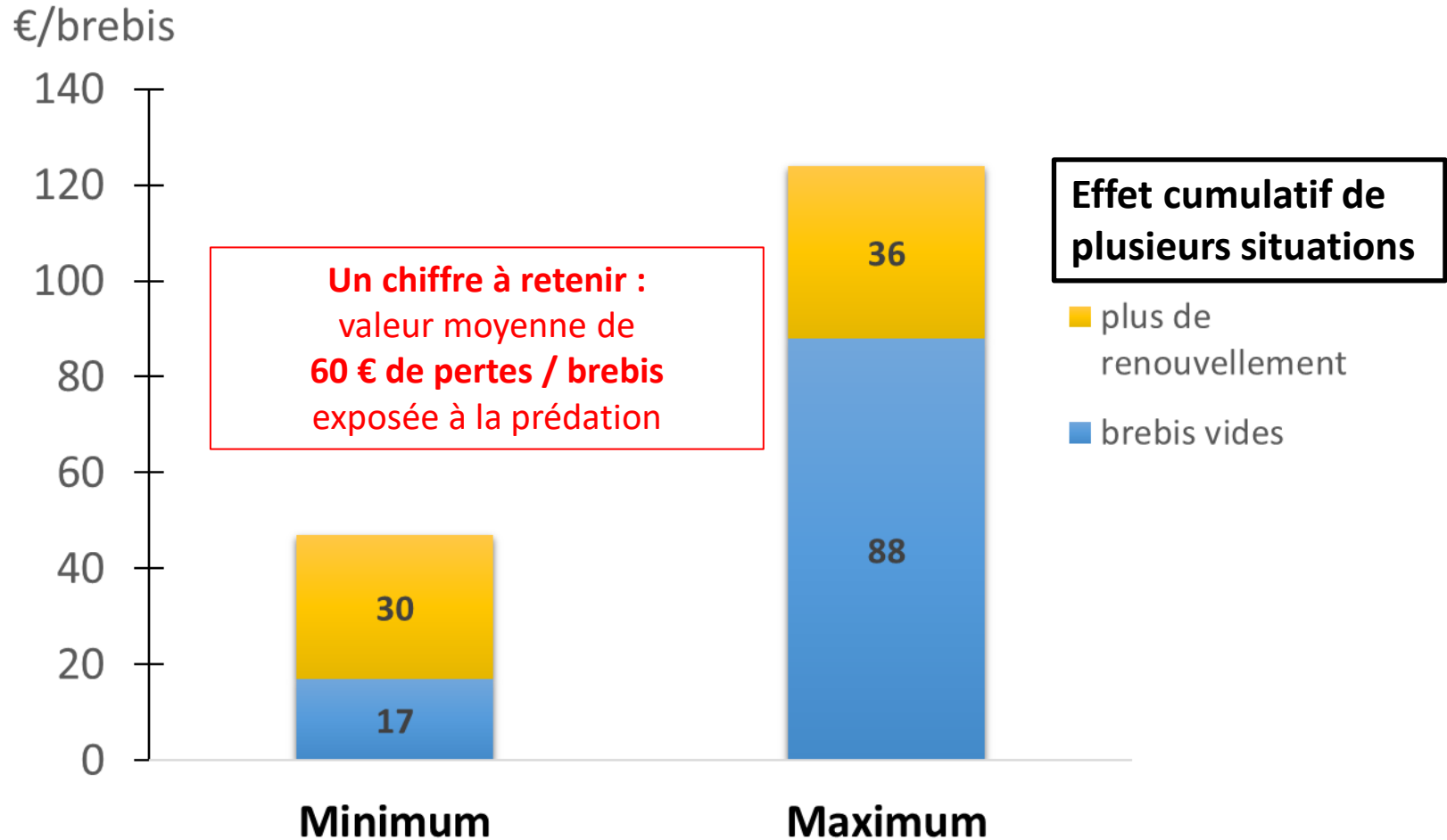
Résultats obtenus – cumul des pertes indirectes



OVIN VIANDE



Résultats obtenus – cumul des pertes indirectes





Cas des animaux en sélection

Une extension de la prédation qui impacte des programmes de sélection

- En 2023, la zone des attaques regroupe plus de 30% des brebis en sélection
- Des races particulièrement impactées (exemples)
 - ✓ Races du Sud Est (95% des effectifs)
 - ✓ BMC (40% des effectifs)
 - ✓ Mouton Charollais (35% des effectifs)
- Des conséquences sur la qualité génétique des troupeaux et sur la gestion du programme de sélection

A wide-angle photograph of a rural landscape. In the foreground, a dirt road or path leads towards a large flock of sheep gathered in the middle ground. A person is standing on the left side of the road, near the sheep. The background features rolling hills, fields, and a line of trees under a cloudy sky. A long, dark object, possibly a log or a piece of wood, lies on the ground in front of the sheep.





Cas des animaux en sélection

Des échanges avec l'administration qui ont abouti à la validation d'une méthode de calcul

- Compte tenu du calendrier, pas de différents cas type d'élevage de sélection mais deux « modèles » : viande et lait
- Le principe du calcul : évaluer la perte de plus value génétique par type d'animal prédaté (*source : grille d'indemnisation effet direct arrêté du 22/02/2024*)
- Un calcul sur une campagne de reproduction
- Un calcul de probabilité :
 - ✓ Probabilité qu'un jeune devienne un reproducteur
 - ✓ Probabilité que les descendants à venir d'un adulte deviennent reproducteurs



Cas des animaux en sélection

Les paramètres utilisés

	Viande	Lait
Perte plus value génétique mâles	426 €	426 €
Perte plus value génétique femelles	153 €	461 €
Agneaux nés vivants	1,5	1,4
Part d'agneau mâle vivant	0,75	0,7
Part d'agneau femelle vivant	0,75	0,7
% choix en reproducteurs mâles	40%	10%
% choix en reproducteurs femelles	40%	40%
Brebis en lutte par bélier	40	40
Periode de lutte moyenne (% de l'année)	48%	44%

Un exemple de calcul pour une brebis allaitante

1,5 agneaux vivants avec :

0,75 agneaux mâles x 0,4 = 0,3 bélier potentiel

0,75 agneaux femelles x 0,4 = 0,3 brebis potentielle

Perte de plus value = 0,3 x 426 € + 0,3 x 153 € = 173 €

Cas des animaux en sélection



La grille proposée par la profession :

	Agnelles	Agneau	Brebis	Béliers
Viande	61 €	170 €	173 €	3 335 €
Lait	184 €	43 €	172 €	2 794 €



Conclusion

Dans un contexte budgétaire contraint, arbitrage politique des ministères sur les barèmes

La grille pour les pertes indirectes en cas de prédation (*sous réserve*) :

Attaque	Animaux en parc au moment de l'attaque		Animaux hors parc au moment de l'attaque	
	Indemnisation par tête constitutive du lot prédaté		Indemnisation par tête constitutive du lot prédaté, dans la limite de 500 animaux maximum	
	Brebis allaitantes	Brebis laitières	Brebis allaitantes	Brebis laitières
1 ^{ère}	2,5 €	5 €	1,25 €	2,5 €
2 ^{ème}	1 €	2 €	0,5 €	1 €
3 ^{ème}	0,5 €	1 €	0,25 €	0,5 €
4 ^{ème}	0,5 €	1 €	0,25 €	0,5 €
5 ^{ème} et plus	0,25 €	0,5 €	0,125 €	0,25 €

La grille pour les animaux en sélection (qui s'ajoute à la grille précédente) (*sous réserve*) :

	Agnelles	Agneau	Brebis	Béliers
Viande	61 €	170 €	174 €	800 €
Lait	184 €	43 €	172 €	800 €